Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 21 (1991)

Heft: 1

Rubrik: Nature : plus de 20 ans de recherche sur les oiseaux aquatiques à la Station ornithologique suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Plus de 20 ans de recherche sur les oiseaux aquatiques à la Station ornithologique suisse

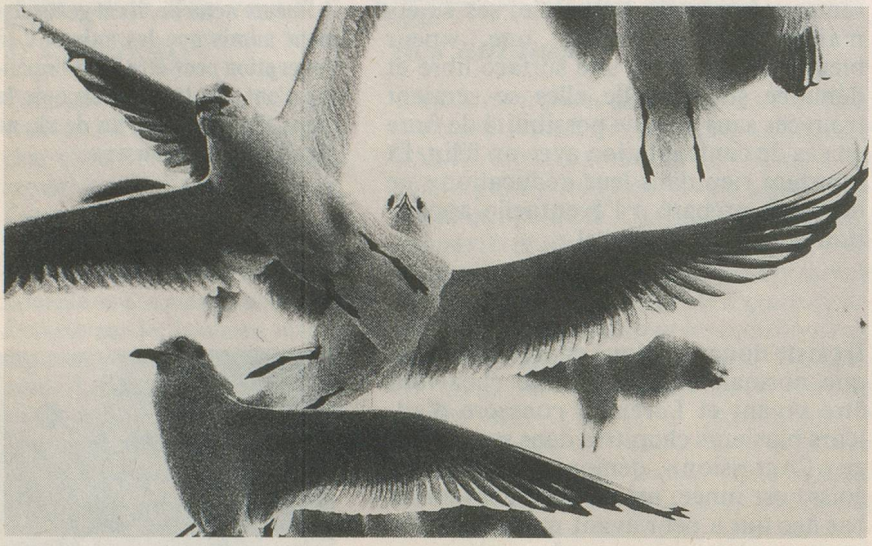

500 000 oiseaux d'eau sur nos lacs cet hiver

Depuis 24 ans, la Station ornithologique suisse et la Centrale ornithologique romande organisent tous les hivers à la mi-janvier et à la mi-mars le recensement des canards, grèbes, foulques et cygnes hivernant sur les lacs et cours d'eau de toute la Suisse. Ce travail qui s'inscrit dans le cadre d'un programme international de surveillance des populations d'oiseaux d'eau a premis de connaître les principales zones d'hivernage des oiseaux aquatiques. Douze sites ont une importance internationale dont 8 en Suisse romande.

Suivant les saisons, les oiseaux aquatiques vivent dans des pays différents. Les mesures visant à les protéger englobent la préservation de leurs lieux de nidification et de leurs quartiers d'hiver. Elles doivent donc être coordonnées à l'échelon international.

C'est dans ce but que plusieurs pays ont signé en 1971, à Ramsar en Iran, sous le patronage de l'UNESCO, une convention pour la protection des zones humides qui est entrée en vigueur en 1975. Jusqu'ici, plus de 60 pays de tous les continents, parmi lesquels la Suisse (1976), ont adhéré à la Convention de Ramsar. Chaque membre s'engage à protéger de manière générale les zones humides de son territoire et à faire figurer dans la liste de la convention au moins une zone humide d'importance internationale. La Suisse a jusqu'ici inscrit la réserve de la Baie du Fanel et du Chablais sur le lac de Neuchâtel et les «Bolle di Magadino».

Les pays membres de la Convention de Ramsar se recontrent tous les trois ans pour coordonner et améliorer leurs efforts de protection. La 4e conférence des parties contractantes s'est tenue à Montreux du 27 juin au 4 juillet 1990, à l'invitation de la Confédération et du Canton de Vaud. Cette importante manifestation favorisera la protection internationale des habitats des oiseaux aquatiques et des échassiers et amènera l'inscription d'autres zones humides suisses sur la liste des objets d'importance internationale.

Une fois n'est pas coutume! En ce qui concerne les oiseaux aquatiques hivernant en Suisse, la Station ornithologique dresse un bilan positif: la moitié des 32 espèces d'oiseaux d'eau recensées en hiver ont augmenté ces 20 dernières années et seul le Grèbe castagneux est en régression. Depuis 1967, le nombre des canards, grèbes, cygnes et foulques a plus que doublé; actuellement, il a atteint le demi-million. Grâce à cette évolution réjouissante, la Suisse est devenue un quartier d'hiver réputé en Europe.

Bien que notre pays ne dispose pas de côtes marines riches en nourriture et qu'il ne constitue que 0,4% de la surface terrestre de l'Europe, 2% des 19 millions d'oiseaux d'eau européens hivernent sur les eaux helvétiques. Aussi s'agit-il de maintenir cette capacité d'accueil et de protéger les sites d'hivernage. Les bases légales, notamment la nouvelle loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages, ainsi que la Convention internationale de Ramsar (voir encadré) permettent une protection efficace des habitats des oiseaux aquatiques. Il suffit de les appliquer!

Malgré le temps clément qui a permis à beaucoup de canards d'hiverner plus au nord que d'habitude, 500 000 oiseaux d'eau ont été dénombrés en Suisse cet hiver dont 140 000 fuligules morillons.

Pour effectuer ces recensements simultanément sur tous les lacs et cours d'eau de Suisse, la Station ornithologique et la Centrale ornithologique romande bénéficient de la collaboration de plus de 300 observateurs bénévoles. Les résultats de ces recensements et de deux décennies de recherches sur les oiseaux aquatiques font l'objet d'une brochure illustrée qui vient de paraître sous le titre «Les oiseaux d'eau». On y trouve une description des principales espèces de palmipèdes nichant et hivernant chez nous (à commander à la Station ornithologique suisse, 6204 Sempach, au prix de Fr. 3.50 en timbres poste ou par téléphone au 041/ 99 00 22).